

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. MARC RENIERIS, gouverneur de la Banque de Grèce, président de la Société grecque de secours aux blessés, à *Athènes*.

HESSE. — M. A. WEBER, président du Ministère des Finances, etc., pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Konprinzgasse, 2, à *Budapest IV*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÉNÉGRÓ. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORWÈGE. — M. le capitaine PETER BERG, secrétaire du Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le Dr B. CARSTEN, secrétaire-général, pour le Comité central de la Société néerlandaise de la Croix-Rouge, à *La Haye*.

PÉROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÈTRE GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. Fr. DE CRIEGERN-THUMITZ, président, conseiller intime de gouvernement de S. M. le roi de Saxe, à *Bautzen (Saxe royale)*.

SERBIE. — M. le général M. LECHIANINE, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le pasteur WERNLY, secrétaire de la Société suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 29.
- Allemagne.** — Correspondance de Berlin, 31. — Association des infirmiers volontaires, 35. — Les ambulances navales, 37.
- République Argentine.** — Derniers travaux de la Société argentine, 39. — Les abus du signe de la Croix-Rouge, 39.
- Autriche.** — Emploi de l'emblème de la Croix-Rouge, 41.
- Belgique.** — Loi accordant la personnification civile à la Croix-Rouge de Belgique, 43. — Statuts de la Croix-Rouge de Belgique, 47.
- France.** — Concours sur les secours aux blessés dans les guerres maritimes, 52.
- Grande-Bretagne.** — Un nouvel abus de la Croix-Rouge, 58.
- Hongrie.** — Présidence de la Croix-Rouge hongroise, 59.
- Italie.** — La Croix-Rouge et l'ordre de Malte, 60.
- Pays-Bas.** — Le docteur M.-V.-C. Gori (*nécrologie*), 62.
- Pérou.** — Nouvelles de la Société péruvienne, 63.
- Portugal.** — L'expédition de Manica, 65.
- Prusse.** — L'hospitalisation des blessés et des malades sur les champs de bataille, d'après le Dr W. Haase, 66.
- Russie.** — La Société russe en 1889, 76.
- Suisse.** — Nouvelles de la Société suisse, 78.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois
(vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale
six francs. — *Prix du numéro* Fr. 1,50.

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités
centraux (voir leurs adresses ci-contre).